

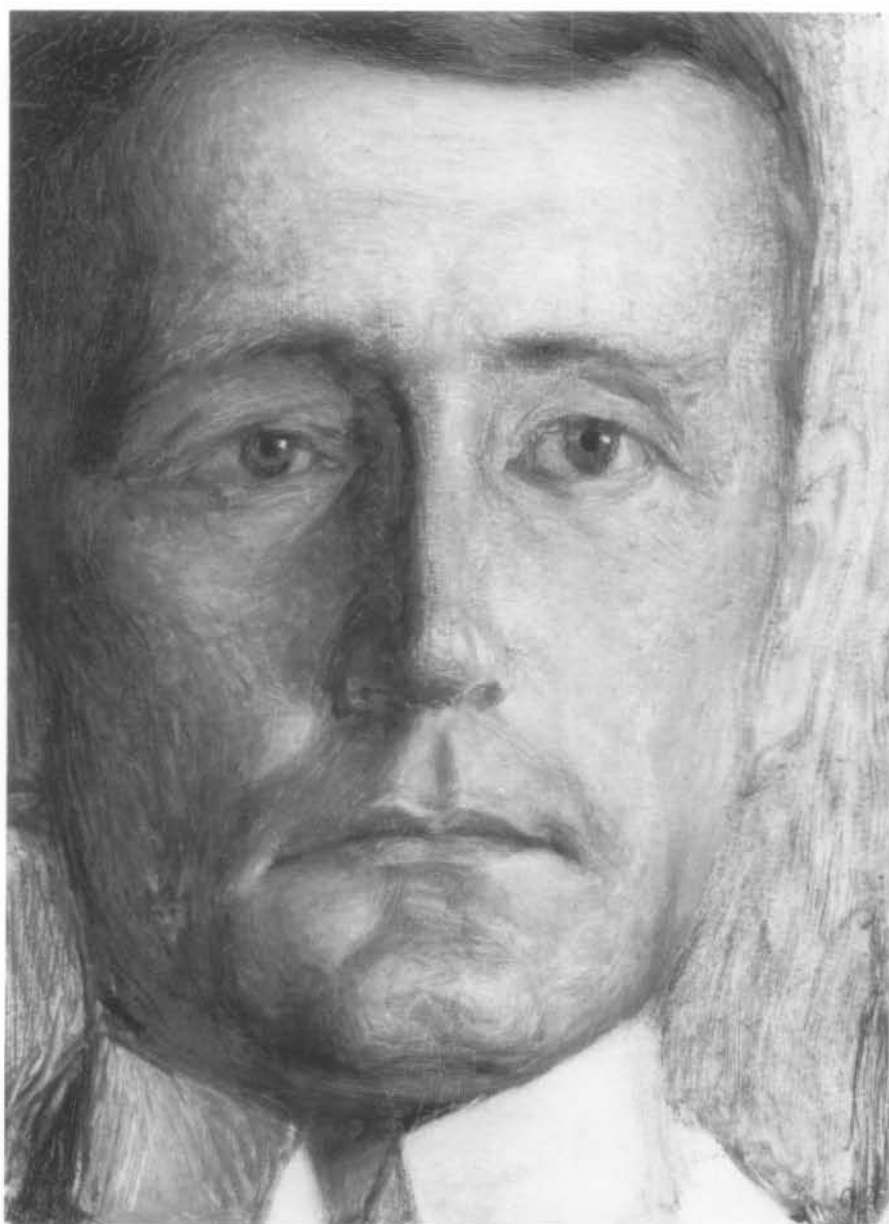


*fig. 1* Ozias Leduc (1864-1955), *Portrait d'homme*, 1920-21, huile sur carton, 22 x 16 cm, Musée des beaux-arts de Montréal (1981.1). (Photo: Musée des beaux-arts de Montréal.)

## SHORT NOTES / NOTES ET COMMENTAIRES

### Le Portrait d'homme d'Ozias Leduc au MBAM retrouve son identité

En janvier 1981, le Musée des beaux-arts de Montréal, grâce aux fonds de l'Oeuvre de Charité J.A. de Sève, faisait l'acquisition d'un *Portrait d'homme* (fig. 1). La galerie montréalaise, qui offrait ce tableau en vente—s'appuyant sur la déclaration orale du dernier propriétaire—affirmait que l'oeuvre était d'Ozias Leduc. Persuadé de la justesse de cette attribution et convaincu de l'intérêt que représentait ce tableau par l'originalité de sa composition, le comité d'acquisition du musée approuva l'achat de cette oeuvre.

L'identité du modèle et la datation du tableau restaient cependant inconnues. Toujours selon le dernier propriétaire du tableau, il s'agissait du portrait de Léo-Pol Morin. Cette hypothèse était plausible. À cause du climat d'intimité de la composition, on pouvait présumer que le portrait représentait un ami de Leduc. Et Léo-Pol Morin (1892-1941), pianiste de concert et critique musical, en était justement un. Cette relation amicale entre les deux hommes est attestée par leur correspondance<sup>1</sup>, qui se situe principalement entre les années 1917 et 1919. Au début de cette correspondance, Léo-Pol Morin habitait Cap-Saint-Ignace, dans le Bas Saint-Laurent, où il enseignait<sup>2</sup>. En 1918, il rencontrait Leduc aux réunions des rédacteurs de la revue *Le Nigog*, à Montréal<sup>3</sup>—revue à laquelle participaient les écrivains Robert La Roche de Roquebrune (1889-1978), Marcel Dugas (1883-1947)<sup>4</sup> et Fernand Préfontaine (1888-1949)<sup>5</sup>, ainsi qu'un artiste ami de Leduc, Adrien Hébert (1890-1967)<sup>6</sup>. C'est avec Robert La Roche de Roquebrune et son épouse Josée que Léo-Pol Morin s'est embarqué pour la France en janvier 1919<sup>7</sup>. Cette année-là, c'est de Paris que Morin envoyait ses lettres à Leduc<sup>8</sup>. Le présumé portrait de Léo-Pol Morin aurait pu dater de cette période 1917-18, où les deux hommes semblaient se voir plus régulièrement.

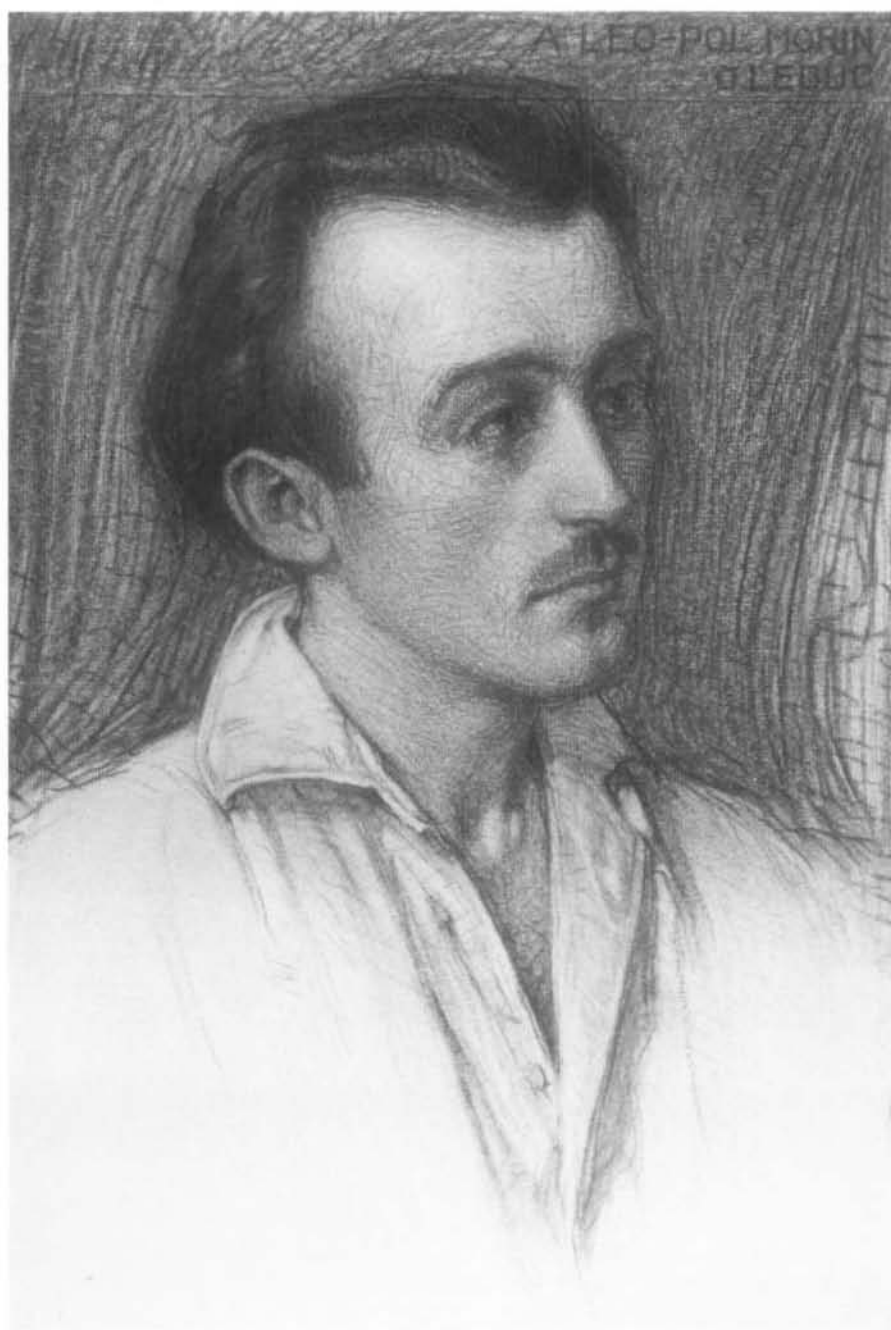


fig. 2 Ozias Leduc, **Portrait de Léo-Pol Morin**, v.1925, fusain, 50,2 x 33,1 cm, Musée du Québec (82.34).  
(Photo: Musée du Québec.)



fig.3 Adrien Hébert (1890-1967), *Portrait de Léo-Pol Morin*, huile sur toile, 61,2 x 46,4 cm, Musée du Québec (83.14). (Photo: Musée du Québec.)

Le Musée du Québec possède deux portraits représentant Léo-Pol Morin. L'un est un fusain exécuté par Ozias Leduc (fig. 2), l'autre, une huile sur toile par Adrien Hébert (fig. 3). En observant ces deux portraits, on s'aperçoit que M. Morin avait une figure étroite et oblongue, un front large et proéminent. En comparant le *Portrait d'homme* du MBAM avec ces deux portraits, on constate que la figure est moins allongée et que le front, même s'il est assez large, n'est pas saillant. Suite à ces observations, il apparaissait douteux que Léo-Pol Morin ait servi de modèle au *Portrait d'homme*. Il fallait donc chercher ailleurs l'identité du modèle.

À l'Assemblée nationale à Québec, l'un des portraits des orateurs a été exécuté par Ozias Leduc. Il représente Joseph-Napoléon Francoeur (fig. 4). Une correspondance entre J.-N. Francoeur et Leduc nous informe d'ailleurs sur les différentes étapes de cette commande officielle<sup>9</sup>. Lorsque l'on compare ce tableau et le *Portrait d'homme*, on est frappé par la ressemblance entre les deux modèles. Dans les deux tableaux, la figure est observée du même point de vue et les traits du visage sont exactement les mêmes: menton creusé au centre, bouche mince retombant vers le bas, nez fin et rectiligne, l'oeil droit légèrement moins ouvert que le gauche, front large à peine bombé et cheveux lisses. Seule l'oreille gauche est plus estompée dans le *Portrait d'homme*. Le modèle du *Portrait d'homme* est donc cet orateur de l'Assemblée législative, dont on retrouve le portrait officiel dans l'édifice de l'Assemblée nationale à Québec.

Joseph-Napoléon Francoeur est né à Cap-Saint-Ignace le 13 décembre 1880. Il a été admis au barreau de la province de Québec en 1904. Il a été "élu député libéral à l'Assemblée législative dans la circonscription de Lotbinière"<sup>10</sup> presque de façon continue entre 1908 et 1935. Il est devenu Orateur de l'Assemblée législative de 1919 à 1928, poste que l'on désigne aujourd'hui sous le titre de Président de l'Assemblée nationale. Par la suite, M. Francoeur a occupé le poste de ministre, soit des Travaux publics, soit du Travail ou des Mines, de 1930 à 1936. Mais il est surtout connu comme auteur d'une motion qui porte son nom et "qui fut l'objet du volume *Quebec and Confederation, a Record of the Debate of the Legislative Assembly of Quebec on the Motion Proposed by J.N. Francoeur, Member for Lotbinière*"<sup>11</sup>, paru en 1918. Cette motion manifeste l'intention des politiciens et des intellectuels québécois de préconiser une certaine indépendance par rapport à la Confédération afin de préserver la spécificité du peuple canadien-français, menacée par la conscription toute récente. J.-N. Francoeur est décédé à Québec le 25 juillet 1965.

C'est alors qu'il occupait le poste d'orateur que M. Francoeur a commandé son portrait à Ozias Leduc. Celui-ci a été mis au courant de cette commande officielle par l'intermédiaire de son ami, le docteur Ernest Choquette (1862-1941)<sup>12</sup>, alors conseiller législatif au Parlement de Québec. Leduc s'est empressé de remercier le premier ministre, Sir Lomer Gouin (1861-1929), en apprenant qu'il l'avait recommandé auprès de M. Francoeur<sup>13</sup>. Sans doute que la famille Choquette avait aussi une part d'influence dans cette recommandation, car deux des frères Choquette étaient en contact avec M. Francoeur: le docteur Choquette, déjà mentionné, à



*fig. 4* Ozias Leduc, **Portrait de Joseph-Napoléon Francoeur**, 1920-22, huile sur toile, 140 x 96 cm., Assemblée nationale, Québec. (Photo: Eugène Kedl.)



fig.5 Photographie de **Joseph-Napoléon Francoeur**, Archives Nationales du Québec à Québec (A.N.Q.Q. GH 670-56). (Photo: Archives Nationales du Québec.)

cause de son rôle à l'Assemblée législative, et son frère, Philippe-Auguste Choquette (1854-1948), avocat, dont le bureau était associé à celui de M. Francoeur à Québec<sup>14</sup>. La correspondance entre M. Francoeur et Leduc débuta le 10 juin 1920. Dans cette première lettre, M. Francoeur se dit à la disposition de l'artiste pour le "portrait de l'Orateur"<sup>15</sup>. Cinq jours plus tard, une seconde lettre de M. Francoeur nous laisse entendre que Leduc soit allé à Québec à la fin du mois de juin pour quelques séances de pose<sup>16</sup>. Mais nous savons aussi que Leduc a complété son travail à l'aide d'une photographie, conservée aux Archives nationales du Québec à Québec



fig. 6 Ozias Leduc, *Portrait de Joseph-Napoléon Francoeur*, 1920-21, dessin à la mine de plomb, 13 x 17,5 cm, coll. privée. (Photo: Robert Lebeau.)

(fig. 5). C'était l'habitude de Leduc de faire alterner séances de pose et utilisation d'une photographie dans son travail de portraitiste. Il a procédé de la même façon pour le *Portrait de l'honorable Louis-Philippe Brodeur* pour la Chambre des Communes à Ottawa, en 1904<sup>17</sup>. En plus des séances de pose et de l'emploi d'une photographie, Leduc faisait également des esquisses préparatoires. Pour le portrait de L.-P. Brodeur, Leduc a exécuté une esquisse au crayon<sup>18</sup>. Pour celui de J.-N. Francoeur, Leduc a préparé quatre études de tête: deux au crayon appartenant à des collections privées (fig. 6-7), deux à l'huile dont l'une est le *Portrait d'homme* et une autre dont la localisation est inconnue.



fig. 7 Ozias Leduc, *Portrait de Joseph-Napoléon Francoeur* (droite) et *Portrait de Guy Delahaye* (gauche), dessin à la mine de plomb sur papier calque, env. 18 x 23 cm, localisation inconnue. (Photo: Jean-René Ostiguy.)

L'existence d'une esquisse préparatoire, certainement l'une des études à l'huile, est attestée par trois lettres. La première, écrite par Leduc, est datée du 24 décembre 1921:

J'y travaille [au portrait de l'Orateur] actuellement de même qu'à cette petite étude que j'avais ébauchée chez vous. Je l'ai entièrement reprise et veux en faire quelque chose de bien passable avec l'aspect d'un portrait tout à fait fini<sup>19</sup>.

Les deux autres lettres sont de M. Francoeur<sup>20</sup>. Dans celle du 28 janvier 1922, M. Francoeur donne l'autorisation à Leduc de s'occuper lui-même de l'encadrement de son portrait ajoutant qu'il tient à recevoir "l'étude" en même temps que le tableau. Dans celle du 9 juin 1922, M. Francoeur accuse réception d'une lettre de Leduc, ainsi que du "petit portrait". À la lecture de ces lettres, il semblait bien que la "petite étude" ou le "petit portrait" désignait le *Portrait d'homme* du MBAM. Cependant, l'existence d'une autre esquisse à l'huile nous a été révélée lors d'une discussion avec Mme Gabrielle Messier<sup>21</sup>. En effet, en voyant une reproduction du *Portrait*

*d'homme*, Mme Messier s'est rappelée que cette huile sur carton était dans l'atelier de Leduc dans les années 1940. Pourtant, M. Francoeur accuse réception de son "petit portrait" en 1922. Cette constatation oblige à une relecture de la lettre de Leduc du 24 décembre 1921, citée plus haut. La "petite étude" qu'il avait ébauchée chez Francoeur avait été "entièrement reprise": il n'a donc pas retouché la première ébauche, mais en a exécuté une seconde. Non satisfait de cette première esquisse, il la conserva dans son atelier sans jamais la signer: c'est le *Portrait d'homme*. La seconde ébauche a été expédiée à M. Francoeur, tel qu'il l'avait demandé; il demeure cependant impossible de la localiser présentement. Mme Messier nous apprend aussi que le *Portrait d'homme* n'a pas ses dimensions originales. Lorsqu'elle le voyait à l'atelier, le carton mesurait environ 6 cm de plus de chaque côté. La figure du modèle étant très précise, mais le tour restant inachevé, le tableau aurait donc été coupé plusieurs années après l'exécution, fort probablement après la mort de Leduc.

Malgré l'insatisfaction de Leduc, le *Portrait d'homme* possède un double attrait. En premier lieu, la précision dans l'exécution des traits du visage peut surprendre puisqu'il s'agit d'une étude préparatoire. Mais Ozias Leduc expliquait la raison de son application dans sa même lettre du 24 décembre 1921: il voulait donner à son ébauche "l'aspect d'un portrait tout à fait fini". Même si Leduc n'était pas satisfait de cette première ébauche, son but initial était tout de même atteint. En second lieu, la grande différence entre ce portrait et le portrait officiel réside dans la distance établie entre le modèle et le spectateur. Dans le portrait officiel, la distance formelle et la solennité de la pose créent une barrière entre l'orateur et le spectateur. L'orateur est représenté en plan italien (de la tête aux genoux); il est ainsi placé dans un espace différent de celui du spectateur. De plus, son regard, dirigé obliquement, ne peut pas rencontrer celui du spectateur. Dans le petit portrait, cette distance hiérarchique est abolie. Cependant, la proximité formelle ne peut plus s'expliquer par le degré d'intimité entre le modèle et l'artiste. Dans une entrevue avec Mgr Olivier Maurault vers 1918, Leduc a déjà précisé son intention au sujet du portrait:

Ce que j'y cherche, c'est sans doute la ressemblance, qui me paraît nécessaire jusqu'à un certain point; mais c'est surtout le caractère, la manière d'être habituelle de mon modèle, que je veux fixer<sup>22</sup>.

Puisque Leduc cherche à connaître la psychologie de son modèle, il était logique qu'il scrute à fond les traits de son visage. C'est ce but qu'il a

poursuivi dans les quatre études préparatoires avant d'entreprendre le portrait officiel. Et c'est ce qui nous fait comprendre la raison pour laquelle Leduc a pris une distance par rapport à l'âge de son modèle. La photographie prise au moment de la commande du tableau nous représente M. Francoeur à l'âge de quarante ans. Leduc a vieilli son modèle intentionnellement dans les esquisses et encore plus dans le portrait final, car, pour Leduc, la fonction d'orateur suppose une maturité d'esprit de la part de la personne qui occupe cette fonction. Idée que vient soutenir le motif décoratif de chaque côté du personnage dans le portrait officiel. Les deux bandes de feuilles de chêne symbolisent, en effet, la force et la sagesse<sup>23</sup>. Bien entendu, il s'agit ici de force morale. Ce genre de symbolisme est assez fréquent dans les portraits de Leduc. Citons, par exemple, les feuilles de laurier, symbole de la gloire immortelle accordée aux poètes dans l'Antiquité, que l'on retrouve dans le *Portrait de Guy Delahaye*<sup>24</sup>, daté de 1911.

Le vieillissement prématuré du modèle, tout symbolique qu'il soit, n'a, cependant, pas été apprécié par M. Francoeur. Il s'en est suivi un échange de lettres entre l'Orateur et l'artiste. Le 11 mars 1922, M. Francoeur accuse réception de son portrait et communique sa déception à Leduc:

Je ne vous cache pas que je suis très désappointé de ce portrait. Mes amis, qui l'ont vu, le sont également. Tous s'accordent à dire que je ne devrais pas l'accepter. Je regrette infiniment la chose. Je vous dirai, dans quelques jours, ma décision<sup>25</sup>.

Deux jours plus tard, Leduc s'empresse de répondre à M. Francoeur:

Je reçois votre note du 11 mars. Il m'est bien désagréable d'apprendre que ce portrait vous cause tant de soucis supposant que comme votre humble serviteur vous avez horreur des discussions et des dérangements; mais ce n'est pas la première fois qu'une oeuvre d'art est discutée. Celle devant vous porte mon nom en toute lettre, elle a donc été voulue telle qu'elle est, non toute en une réalité de surface, mais orientée vers une vie plus intime, qui est une réalité aussi et intéressante. Derrière les apparences se superposent d'ordinaire d'autres significations en grand nombre.

En mes oeuvres, je cherche l'essentiel et il ne m'appartient pas de dire jusqu'à quel degré je le réalise. C'est l'affaire du critique.

Vous pouvez sans doute refuser ou accepter votre portrait

et je vous dirai pour vous mettre tout à fait à l'aise que je n'ai aucune influence dans la politique, même dans la politique de parti. Donc suivez en toute liberté les conseils de vos amis qui, j'en suis certain, sont sincères et éclairés. Pour ma part, j'attendrai avec la plus grande quiétude votre décision<sup>26</sup>.

Encore une fois, Leduc indique, dans cette lettre, son intention concernant son travail de portraitiste. Ce qu'il recherche, dans un portrait, ce n'est pas la ressemblance avec le modèle, mais "d'autres significations". La réponse de Leduc n'a pas calmé l'inquiétude de M. Francoeur, qui intervint à nouveau, le 4 avril suivant:

[. . .] Je ne veux pas faire un débat au sujet de cette oeuvre. Tous ceux qui l'ont vue, même des connaisseurs, tout en appréciant votre oeuvre, s'accordent à dire ceci: -Que c'est le portrait d'un homme d'au moins 55 ans. Y aurait-il possibilité de remédier à cela? Je vous sou mets la chose<sup>27</sup>.

Devant la réaction des "connaisseurs" de l'entourage de M. Francoeur, on ne peut s'empêcher de penser à l'anecdote à propos du *Portrait de Gertrude Stein*, exécuté par Pablo Picasso (1881-1973) en 1906. Aux amis de Mme Stein, déçus de constater que le portrait n'était pas à la ressemblance du modèle, Picasso avait répliqué qu'elle ressemblerait un jour à son portrait! On s'en doute bien telle ne fut pas la réponse de Leduc.

Votre lettre du 4 avril reçue. En somme il s'agit d'un détail. Je tenterai d'y remédier—mais je suis forcé de vous demander un délai—ne pouvant aller à Québec avant la dernière semaine d'avril ou la première de mai. Cela vous conviendrait-il?<sup>28</sup>

On ne peut savoir si Leduc s'est rendu à Québec pour retoucher le tableau. Mais on s'aperçoit que M. Francoeur a attendu au 1<sup>er</sup> mai 1922 pour annoncer à la presse qu'il venait de recevoir son portrait, le matin même<sup>29</sup>; et pourtant, il l'avait déjà en sa possession depuis le 7 ou 8 mars, tel que l'indique sa lettre du 11 mars. Leduc avait terminé le portrait à la fin de février, puis il a demandé à la maison Morency Frères de l'encadrer et de l'exposer durant trois ou quatre jours dans la vitrine de leur galerie, rue Ste-Catherine à Montréal<sup>30</sup>, avant de l'expédier à M. Francoeur. Celui-ci s'est accordé un mois et demi de réflexion, avant d'accepter son portrait. Depuis ce temps, le tableau fait partie de la Galerie des Présidents de l'Assemblée nationale de Québec. Son "petit portrait", la seconde esquisse préparatoire à l'huile, reçu en juin 1922, trois mois après son portrait officiel, est sans doute demeuré à la résidence de l'honorable Francoeur

jusqu'à son décès en 1965 et la première ébauche à l'huile est restée à l'atelier de Leduc.

Le *Portrait d'homme* retrouve ainsi son identité: il a servi d'esquisse préparatoire au *Portrait de Joseph-Napoléon Francoeur* et il fut exécuté par Ozias Leduc vers 1920-21. Selon l'intention de Leduc, cette esquisse devait avoir l'aspect d'un tableau fini, capable de refléter ses préoccupations artistiques. Ainsi dans ses portraits, paysages, natures mortes et décorations religieuses, Leduc voulait-il aller au-delà de la réalité afin de suggérer divers aspects symboliques.

**Monique Lanthier**  
étudiante de 2<sup>e</sup> cycle  
Département d'histoire de l'art  
Université de Montréal

#### Notes

<sup>1</sup> La correspondance de Léo-Pol Morin et d'Ozias Leduc est conservée dans le fonds Ozias Leduc aux Archives nationales du Québec à Montréal (A.N.Q.M.) (06,M-P50).

<sup>2</sup> A.N.Q.M., lettres de L.-P. Morin à Leduc: 23 août 1917 (b. 4, c. 85) et lettre non datée classée en 1918 (b. 4, c. 86).

<sup>3</sup> A.N.Q.M., lettre de L.-P. Morin à Leduc le 6 août 1918 (b. 4, c. 86).

<sup>4</sup> Jean-René OSTIGUY, *Ozias Leduc, peinture symboliste et religieuse*, Galerie nationale du Canada, Ottawa, 1974, pp. 204-206.

<sup>5</sup> Jean-René OSTIGUY, "Les influences cézaniennes chez Adrien Hébert", *Bulletin annuel* 7, Galerie nationale du Canada, Ottawa, 1985, pp. 32-38 et note 3, p. 44.

<sup>6</sup> C'est Robert La Roque de Roquebrune qui avait fait rencontrer Leduc et Hébert, tel que nous l'indique une lettre datée du 2 mai 1915 où Roquebrune annonce à Leduc qu'il lui introduira deux visiteurs: "Des amis (les Hébert fils, le sculpteur et le peintre . . .) [. . .] très désireux de faire votre connaissance[. . .]", A.N.Q.M., b. 3, c. 83.

On peut se demander si ce ne serait pas Adrien Hébert qui aurait suggéré le titre *Le Nigog* pour la revue que le groupe venait de fonder.

Il se serait alors inspiré de la sculpture de son père, Louis-Philippe Hébert (1850-1917), *Pêcheur à la nigogue*—copie en petite dimension que L.-P. Hébert venait de réaliser en 1916 soit deux ans seulement avant la fondation de la revue (*Le Musée du Québec 500 oeuvres choisies*, Gouvernement du Québec, 1983, fig.207, p.176). Cette oeuvre était la copie d'une sculpture de grande dimension que L.-P. Hébert avait exécutée en 1890 pour décorer la fontaine des Abénaquis devant l'Hôtel du Parlement de Québec (*L'Hôtel du Parlement de Québec*, publication du service des communications, 1984, p. 12).

<sup>7</sup> A.N.Q.M., lettre de L.-P. Morin à Leduc le 5 janvier 1919 et lettre de R. La Roque de Roquebrune à Leduc le 4 mars 1919, b. 4, c. 87.

<sup>8</sup> A.N.Q.M., lettre de L.-P. Morin à Leduc le 8 juin 1919, b. 4, c. 87.

<sup>9</sup> A.N.Q.M., fonds Leduc, lettres en partie citées plus avant dans cet article.

- <sup>10</sup> *Répertoire des parlementaires québécois 1867-1978*, Bibliothèque de la Législature, Service de documentation politique, Québec, 1980, p. 219. Voir aussi *La Galerie des Présidents*, publication du service des communications de l'Assemblée nationale du Québec, 1984, p. 41 et photo couleur du *Portrait de J.-N. Francoeur* (détail), p. 40.
- <sup>11</sup> *Ibid.*
- <sup>12</sup> Leduc a illustré des romans du Dr. Choquette, *Claude Paysan* (1899) et *Les Carabinades* (1900); il a aussi exécuté plusieurs projets de décors de théâtre pour ses pièces *Madeleine* (1928) et *La Bouée* (v. 1929). Voir OSTIGUY, 1974, *op. cit.*, fig.67, p.81.
- <sup>13</sup> A.N.Q.M., brouillon de lettre de Leduc à Sir Lomer Gouin, datée du 1<sup>er</sup> mars 1920, b. 6, c. 145.
- <sup>14</sup> *Répertoire des parlementaires québécois*, *op. cit.*, p. 219.
- <sup>15</sup> A.N.Q.M., b. 4, c. 88.
- <sup>16</sup> A.N.Q.M., lettre du 15 juin 1920, b. 4, c. 88.
- <sup>17</sup> Laurier LACROIX et collaborateurs, *Dessins inédits d'Ozias Leduc*, Université Concordia, Montréal, 1978, pp. 40-41.
- <sup>18</sup> *Ibid.*, fig. 20a, p. 40.
- <sup>19</sup> A.N.Q.M., brouillon de lettre de Leduc à Francoeur, b. 6, c. 146.
- <sup>20</sup> A.N.Q.M., b. 4, c. 91.
- <sup>21</sup> Mme Gabrielle Messier est peintre et elle fut l'assistante de Leduc à partir de 1940 jusqu'au décès de l'artiste en 1955. Entrevue du 7 octobre 1986.
- <sup>22</sup> Olivier MAURALT, "Un inédit de Mgr Olivier Mauralt, Ozias Leduc peintre mystique", *Le Mauricien*, vol. 11, n° 2, février 1938, p. 29.
- <sup>23</sup> "[. . .] D'ailleurs, chène et force s'expriment en latin par le même mot: robur, qui symbolise aussi bien la force morale que la force physique." Jean CHEVALIER et Alain GHEERBRANT, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Robert Laffont / Jupiter, 1982, p. 221.
- <sup>24</sup> *Le Musée du Québec 500 oeuvres choisies*, *op. cit.*, fig.164, p. 146.
- <sup>25</sup> A.N.Q.M., b. 4, c. 91.
- <sup>26</sup> A.N.Q.M., brouillon de lettre du 13 mars 1922, b. 6, c. 147.
- <sup>27</sup> A.N.Q.M., b. 4, c. 91.
- <sup>28</sup> A.N.Q.M., brouillon de lettre du 6 avril 1922, b. 6, c. 147.
- <sup>29</sup> "La Galerie des Orateurs", *Le Soleil*, 1<sup>er</sup> mai 1922, p. 14.
- <sup>30</sup> A.N.Q.M., brouillon de lettre de Leduc à Morency Frères le 31 janvier 1922, b. 6, c. 147; lettre de Morency à Leduc le 2 février 1922, b. 4, c. 91; brouillon de lettre de Leduc à Francoeur non datée, mais certainement envoyée au début de mars 1922, b. 6, c. 147.